Le Petit Chadignac – 17100 SAINTES
Tél : 05 46 74 43 30 – acpel@acpel.fr
www.acpel.fr

2025 – MELON CHARENTAIS COMPARAISON DE L'EFFICACITÉ DE PRODUITS ALTERNATIFS ET DE BIOCONTRÔLE DANS LA LUTTE CONTRE LE MILDIOU

Réalisation pour l'ACPEL : Clarisse BANNERY, David BOUVARD, Axelle JUTTAUD, Jean-Michel LHOTE, Samuel MENARD, Alexia ROUSSELET, Fanny VEYRUNES (stagiaire).
Référent de l'essai : David BOUVARD.

THÈME DE L'ESSAI

En production de melon de plein champ, le mildiou (*Pseudoperonospora cubensis* (Berk. Et Curt.) Rostw.) occasionne des dégâts particulièrement importants sur feuillage, ce qui impacte durement la qualité du fruit et engendre des pertes économiques.

Depuis plusieurs années maintenant, cette maladie est autant présente dans le Centre-Ouest que dans les bassins de production du Sud.
Étant donné sa rapidité de progression et les risques de dégâts qui pèsent sur la culture de melon, il est essentiel de réagir promptement.

Le principal moyen de lutte consiste à appliquer préventivement des produits phytopharmaceutiques à fréquence régulière, mais avec un risque de développement de résistance à ces matières actives.



BUTS DE L'ESSAI

L'objectif est de comparer les efficacités de différentes stratégies de lutte à base de cuivre, de soufre, et de produits alternatifs et de biocontrôle contre le mildiou, en situation de contamination naturelle ou artificielle, d'une culture de melon dans le créneau de plein champ.

L'objectif final vise à réduire partiellement l'utilisation du cuivre, tout en assurant une protection efficace contre le mildiou.

FACTEURS ET MODALITÉS ETUDIÉS

- 5 produits sont testés :

Nom commercial	Matière active	Dose	Usages homologués en culture de melons
ARMICARB AMM n°2110059	Bicarbonate de potassium	3 kg/ha	Produit de Biocontrôle contre l'Oïdium
AXPERA PE n°602-2023	Lysat d'Amibe *Willaertia magna* C2c Maky	1,25 l/ha et 2,5 l/ha	Produit en phase de recherche pour inscription comme produit de Biocontrôle
BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPERSS NC AMM n° 9800474	Cuivre de sulfate	1 kg/ha et 2 kg/ha	Bactériose
CHARGE	Chlorhydrate de chitosane (30 g/l)	3 l/ha	Préparation Naturelle Peu Préoccupante (substance de base)
THIOVIT JET MICROBILLES AMM n° 2000018	Soufre micronisé	2 kg/ha	Produit de Biocontrôle contre l'Oïdium

Ces informations ont été recueillies dans les conditions propres à chaque essai et ne constituent pas une préconisation ou une vulgarisation directe. Il appartient, entre autres, à chacun de réaliser les vérifications nécessaires au niveau des homologations et conditions d'application pour les produits phytosanitaires. A noter également que le comportement des variétés peut être différent en fonction des conditions de culture (année, créneau, parcelle, conduite…). Ce compte rendu relate ce qui a été enregistré dans l'essai concerné. Nous déclinons toute responsabilité quant à une mauvaise interprétation de ces fiches.

- 9 programmes, dont le témoin non traité contre le mildiou, sont testés :

N° modalité	1 juillet T_A = P + 15 j	11 juillet T_B = T_A + 10 j	17 juillet T_C = T_B + 6j	24 juillet T_D = T_C + 7 j	31 juillet T_E = T_D + 7 j	7 août T_F= T_E + 7 j	13 août T_G= T_F + 6 j
1	Témoin non traité contre le mildiou						
2		BB 2 kg/ha	BB 2 kg/ha	BB 2 kg/ha	BB 2 kg/ha	BB 2 kg/ha	BB 2 kg/ha
3		ARMICARB 3 kg/ha	ARMICARB 3 kg/ha	ARMICARB 3 kg/ha	ARMICARB 3 kg/ha	ARMICARB 3 kg/ha	ARMICARB 3 kg/ha
4		BB 2 kg/ha + ARMICARB 3 kg/ha	BB 2 kg/ha + ARMICARB 3 kg/ha	BB 2 kg/ha + ARMICARB 3 kg/ha	BB 2 kg/ha + ARMICARB 3 kg/ha	BB 2 kg/ha + ARMICARB 3 kg/ha	BB 2 kg/ha + ARMICARB 3 kg/ha
5		BB 2 kg/ha + THIOVIT 2 kg/ha	BB 2 kg/ha + THIOVIT 2 kg/ha	BB 2 kg/ha + THIOVIT 2 kg/ha	BB 2 kg/ha + THIOVIT 2 kg/ha	BB 2 kg/ha + THIOVIT 2 kg/ha	BB 2 kg/ha + THIOVIT 2 kg/ha
6		BB 1 kg/ha + THIOVIT 2 kg/ha	BB 1 kg/ha + THIOVIT 2 kg/ha	BB 1 kg/ha + THIOVIT 2 kg/ha	BB 1 kg/ha + THIOVIT 2 kg/ha	BB 1 kg/ha + THIOVIT 2 kg/ha	BB 1 kg/ha + THIOVIT 2 kg/ha
7	AXPERA 2,5 l/ha	BB 1 kg/ha + THIOVIT 2 kg/ha + AXPERA 2.5 l/ha	BB 1 kg/ha + THIOVIT 2 kg/ha + AXPERA 2.5 l/ha	BB 1 kg/ha + THIOVIT 2 kg/ha + AXPERA 2.5 l/ha	BB 1 kg/ha + THIOVIT 2 kg/ha + AXPERA 2.5 l/ha	BB 1 kg/ha + THIOVIT 2 kg/ha + AXPERA 2.5 l/ha	BB 1 kg/ha + THIOVIT 2 kg/ha + AXPERA 2.5 l/ha
8	AXPERA 1,25 l/ha	BB 1 kg/ha + THIOVIT 2 kg/ha + AXPERA 1,25 l/ha	BB 1 kg/ha + THIOVIT 2kg/ha + AXPERA 1,25 l/ha	BB 1 kg/ha + THIOVIT 2 kg/ha + AXPERA 1,25 l/ha	BB 1 kg/ha + THIOVIT 2 kg/ha + AXPERA 1,25 l/ha	BB 1 kg/ha + THIOVIT 2 kg/ha + AXPERA 1,25 l/ha	BB 1 kg/ha + THIOVIT 2 kg/ha + AXPERA 1,25 l/ha
9		BB 1 kg/ha + THIOVIT 2 kg/ha + CHARGE 3 l/ha	BB 1 kg/ha + THIOVIT 2 kg/ha + CHARGE 3 l/ha	BB 1 kg/ha + THIOVIT 2 kg/ha + CHARGE 3 l/ha	BB 1 kg/ha + THIOVIT 2 kg/ha + CHARGE 3 l/ha	BB 1 kg/ha + THIOVIT 2 kg/ha + CHARGE 3 l/ha	BB 1 kg/ha + THIOVIT 2 kg/ha + CHARGE 3 l/ha

P = Plantation, T = Traitement.

Remarque : le nombre élevé d'applications d'un même produit s'explique dans le contexte d'une expérimentation (évaluation d'efficacité) et ne correspond pas aux conditions d'utilisation en production.

MATÉRIEL ET MÉTHODES

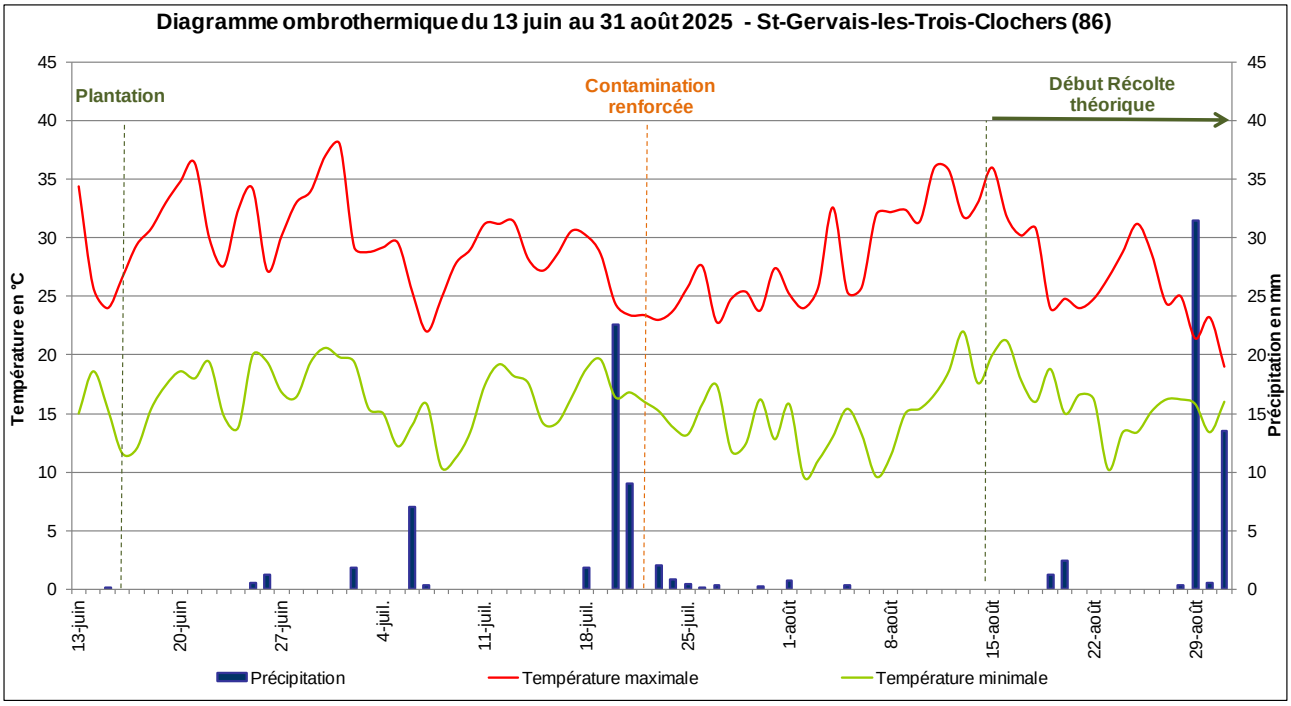
- Site d'implantation : parcelle de la SCEA des Noisetiers à Saint-Gervais-les-Trois-Clochers (86).
- Sol : argilo-calcaire de type fond de vallée.
- Dispositif expérimental : essai en blocs de Fisher (avec témoin non traité exclus) à 4 répétitions de 8 m de long sur 2,2 m, soit 17,6 m².
- Choix d'une variété très sensible au mildiou, pour favoriser le développement de cette maladie.
- Contamination renforcée le 22 juillet.
- Observations et mesures :

Variable observée	Organe observé	Dates d'observation	Taille de l'échantillon	Méthode d'observation
Phytotoxicité	Plante entière	11, 17, 24 et 30 juillet 6, 13 et 21 août	Parcelle élémentaire	Fonction des symptômes
Fréquence attaque mildiou	Feuilles	6, 13 et 21 août	50 feuilles	Comptage du nombre de feuilles attaquées
Intensité attaque mildiou	Feuilles	6, 13 et 21 août	50 feuilles	Estimation en % de la surface foliaire touchée

- Conduite de l'essai : plantation le 16 juin à une densité de 0,69 plant/m². Paillage au sol transparent. Récolte théorique : de mi-août à début-septembre.
- Volume de bouillie : 350 l/ha. Type de matériel : pulvérisateur à air comprimé à dos (PULV3) et rampe latérale (RAMP2), munie de buses teejet XR110015 espacées de 25 cm.
- Traitement statistique des données : analyse de variance (ANOVA), suivie du test de Newman et Keuls ou du test non paramétrique de Kruskall Wallis ou de Mann-Whitney en cas de non-respect des hypothèses de variance. Les résultats sont analysés statistiquement avec StatBox Pro 7.6.0.
  La lettre S signifie que le test de Newman et Keuls est significatif, HS = hautement significatif, THS = très hautement significatif. Les lettres A, B et C correspondent aux groupes homogènes du test significatif de Newman et Keuls (α = 5 %).

Ces informations ont été recueillies dans les conditions propres à chaque essai et ne constituent pas une préconisation ou une vulgarisation directe. Il appartient, entre autres, à chacun de réaliser les vérifications nécessaires au niveau des homologations et conditions d'application pour les produits phytosanitaires. A noter également que le comportement des variétés peut être différent en fonction des conditions de culture (année, créneau, parcelle, conduite…). Ce compte rendu relate ce qui a été enregistré dans l'essai concerné. Nous déclinons toute responsabilité quant à une mauvaise interprétation de ces fiches.

REMARQUES LIÉES AUX CONDITIONS DE L'ESSAI



Dans le bassin de production Centre-Ouest :

En 2025, le premier foyer de mildiou a été observé très précocement, vers mi-juin, lors du débâchage d'une parcelle sous chenilles. Il présentait une fréquence faible, mais une intensité marquée. Par la suite, les fortes chaleurs de fin juin, combinées à des conditions climatiques sèches ont stoppé le développement de la maladie.

Un nouveau foyer est ensuite apparu vers le 7 juillet sur une parcelle sous bâche en cours de récolte.

À partir de la fin juillet, à la suite des épisodes orageux survenus les 20 et 21 juillet, plusieurs foyers de faible intensité ont été repérés dans de nombreuses parcelles de plein champ, avec une intensité plutôt faible. L'intensité de ces symptômes est restée relativement faible et semble s'être stabilisée jusqu'à la fin août.

Cependant, avec le retour des pluies et des températures relativement douces en septembre, le risque de propagation est reparti à la hausse, sans pour autant observer de nouveaux foyers.

Sur la zone d'essai :

Les premiers symptômes de mildiou, de très faible intensité, sont apparus début août, suite à une contamination renforcée réalisée le 22 juillet. Par la suite, les températures plus chaudes et le temps sec ont limité la progression de cette maladie. Toutefois, au 13 août, on constate des symptômes de mildiou de fréquence très importante et d'assez faible intensité.



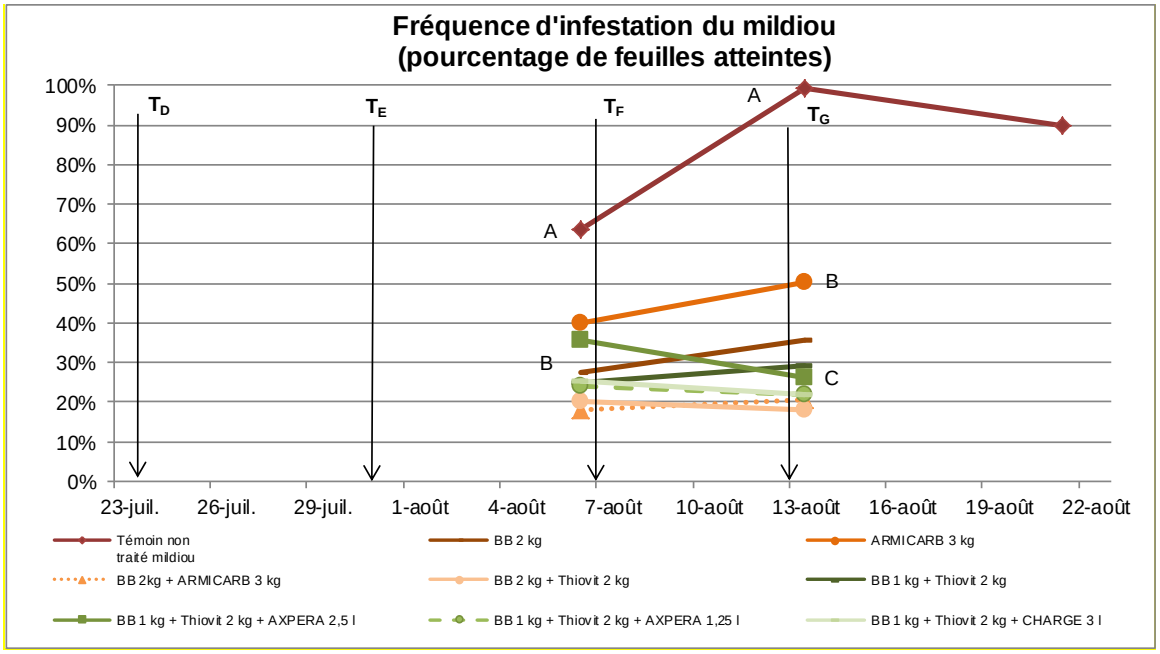
Attaque de mildiou sur feuillage

Ces informations ont été recueillies dans les conditions propres à chaque essai et ne constituent pas une préconisation ou une vulgarisation directe. Il appartient, entre autres, à chacun de réaliser les vérifications nécessaires au niveau des homologations et conditions d'application pour les produits phytosanitaires. A noter également que le comportement des variétés peut être différent en fonction des conditions de culture (année, créneau, parcelle, conduite…). Ce compte rendu relate ce qui a été enregistré dans l'essai concerné. Nous déclinons toute responsabilité quant à une mauvaise interprétation de ces fiches.

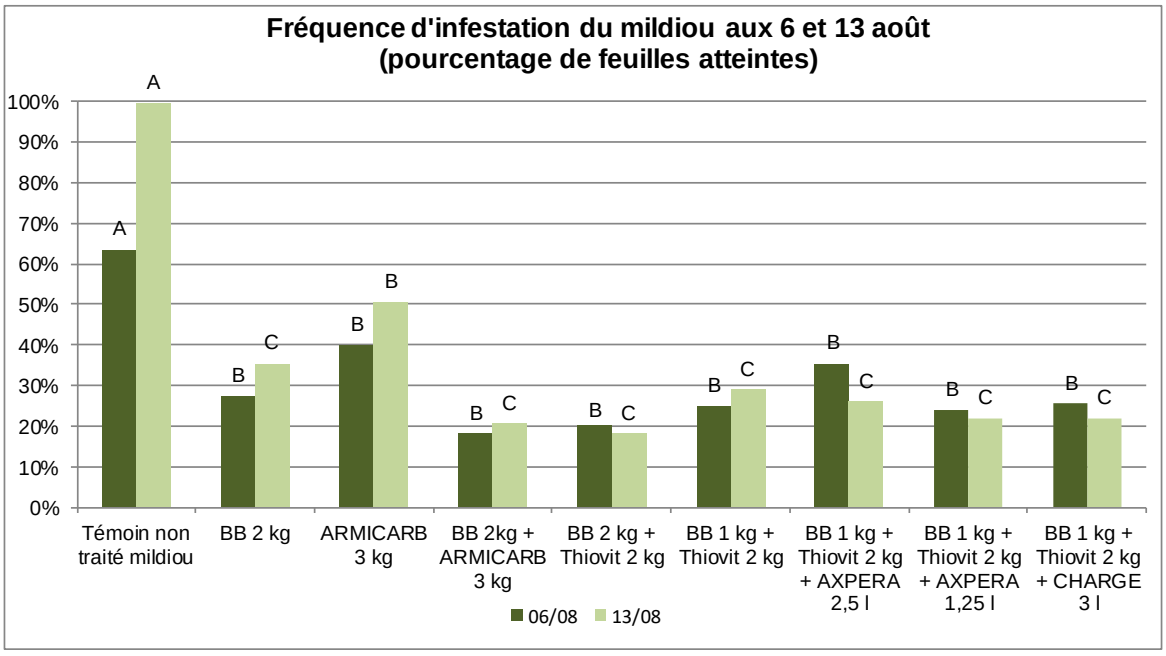
RÉSULTATS

FRÉQUENCE D'ATTAQUE DU MILDIOU SUR FEUILLAGE

Le mildiou est apparu sur l'essai début août, suite à une contamination renforcée réalisée le 22 juillet, 2 jours avant le traitement D (T_D).
Au 6 août, soit 6 jours après le traitement E (T_E), l'attaque de mildiou est assez importante en fréquence, puisque 64% des feuilles du témoin non traité sont touchées.
À cette date, il apparaît que l'ensemble des modalités traitées montrent statistiquement moins de feuilles touchées par le mildiou que le témoin non traité, mais il n'est pas possible de les différencier entre elles.



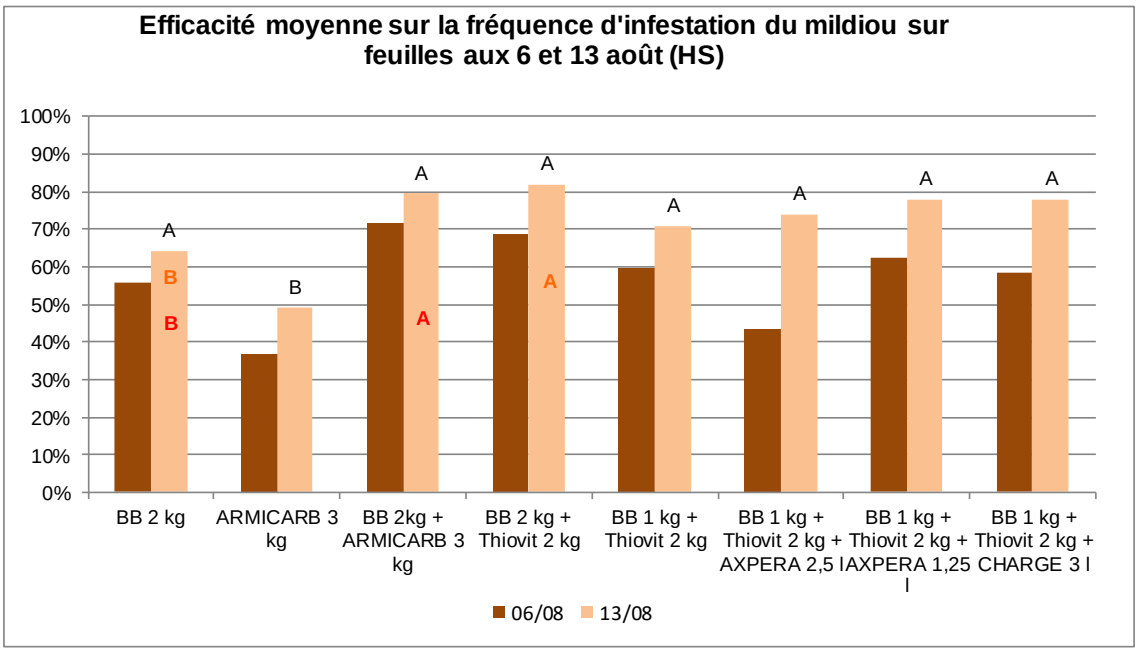
Au 13 août, l'attaque de mildiou est très importante en fréquence, avec près de 100 % des feuilles du témoin non traité touchées. À cette date, soit 6 jours après le traitement F (T_F), on constate que le témoin non traité présente significativement plus de feuilles atteintes par le mildiou que les modalités traitées.
De plus, on peut mettre en évidence que le programme à base d'Armicarb à 3 kg/ha (modalité 3) montre statistiquement plus de feuilles touchées que les autres modalités traitées (modalité 2 et modalités de 4 à 9), qui ne peuvent se différencier entre elles.



Ces informations ont été recueillies dans les conditions propres à chaque essai et ne constituent pas une préconisation ou une vulgarisation directe. Il appartient, entre autres, à chacun de réaliser les vérifications nécessaires au niveau des homologations et conditions d'application pour les produits phytosanitaires. A noter également que le comportement des variétés peut être différent en fonction des conditions de culture (année, créneau, parcelle, conduite…). Ce compte rendu relate ce qui a été enregistré dans l'essai concerné. Nous déclinons toute responsabilité quant à une mauvaise interprétation de ces fiches.

À la notation du 13 août, soit 6 jours après le traitement F (T_F), il apparaît que la modalité à base d'Armicarb à 3 kg/ha (modalité 3) est significativement moins efficace sur la fréquence d'infestation par le mildiou sur feuilles que les autres modalités traitées (modalité 2 et modalités de 4 à 9).
De plus, les tests de Mann-Whitney mettent en évidence que l'ajout du produit Armicarb à 3 kg/ha (modalité 4) ou du Thiovit à 2 kg/ha (modalité 5) à la Bouillie Bordelaise à 2 kg/ha permet d'obtenir des gains significatifs d'efficacité sur le critère de fréquence d'attaque par le mildiou sur feuilles, en comparaison de la Bouillie Bordelaise seule à 2 kg/ha (modalité 2).

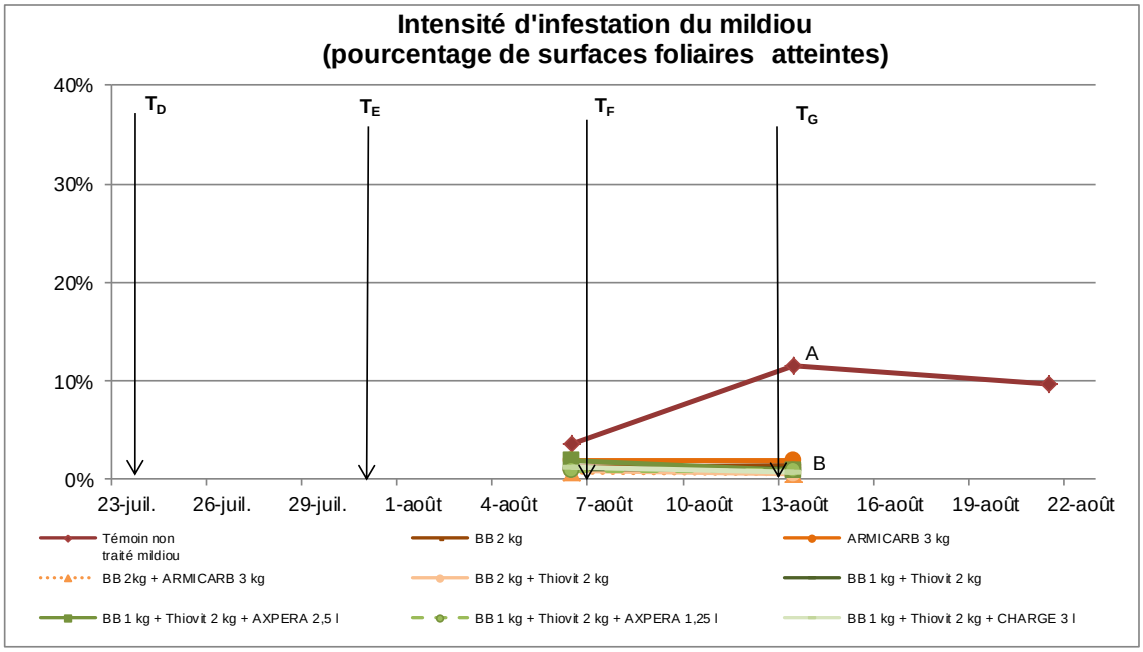
Les efficacités des programmes à base de Bouillie Bordelaise et d'Axpera à dose réduite ou pleine (modalités 7 et 8) ou de Charge (modalité 9) ou de Thiovit (modalités 5 à 9) ou d'Armicarb (modalité 4) sont considérées comme assez importantes à importantes (de 71 à 82 % d'efficacité), tandis que celles à base de Bouillie Bordelaise seule (modalité 2) ou d'Armicarb seul (modalité 3) sont considérées comme modérées à assez faibles (de 49 à 64 % d'efficacité) sur la fréquence d'attaque par le mildiou sur feuilles.



Par la suite, l'attaque de mildiou ne progresse plus jusqu'à mi-août. Ainsi, au 21 août, soit 8 jours après le dernier traitement G (T_G), l'attaque de mildiou reste très importante en fréquence, avec 90 % des feuilles du témoin non traité touchées.

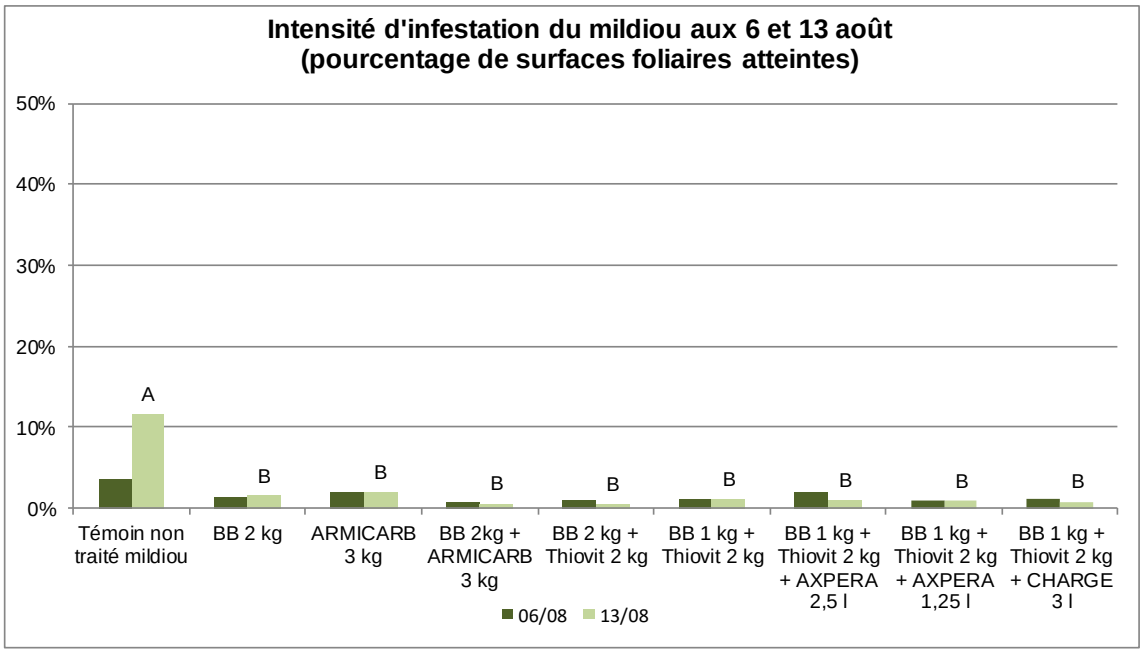
INTENSITÉ D'ATTAQUE DU MILDIOU SUR FEUILLAGE

Au 6 août, soit 6 jours après le traitement E (T_E), 4 % de la surface foliaire du témoin non traité présente des symptômes de mildiou. Ce niveau d'intensité, caractéristique d'un début d'attaque, est faible.

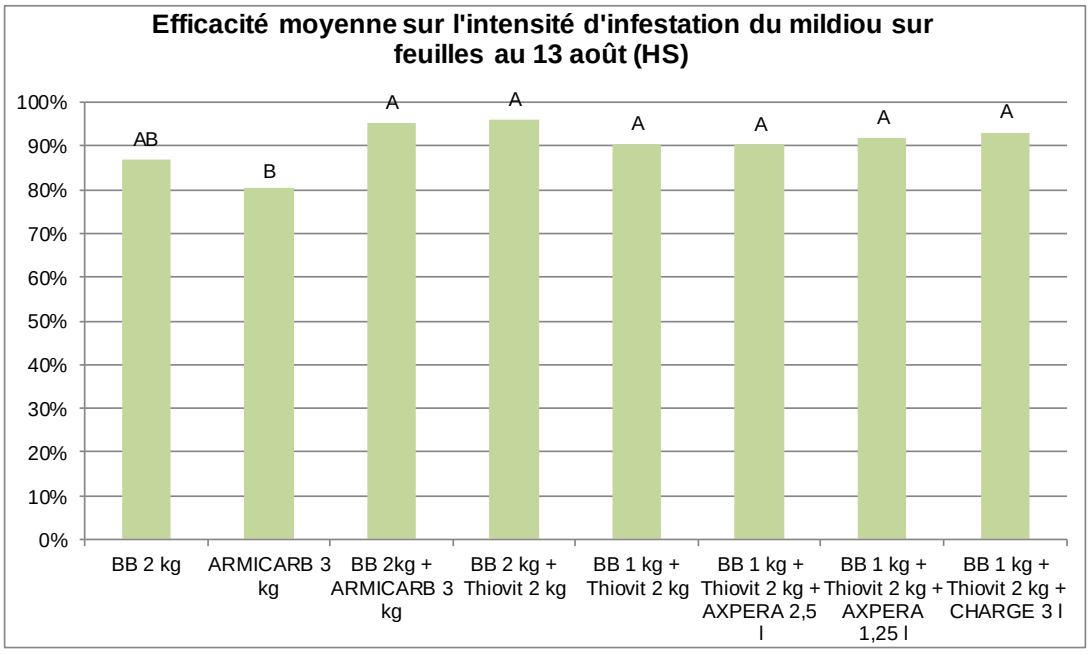


Ces informations ont été recueillies dans les conditions propres à chaque essai et ne constituent pas une préconisation ou une vulgarisation directe. Il appartient, entre autres, à chacun de réaliser les vérifications nécessaires au niveau des homologations et conditions d'application pour les produits phytosanitaires. A noter également que le comportement des variétés peut être différent en fonction des conditions de culture (année, créneau, parcelle, conduite…). Ce compte rendu relate ce qui a été enregistré dans l'essai concerné. Nous déclinons toute responsabilité quant à une mauvaise interprétation de ces fiches.

Au 13 août, le mildiou progresse un peu, avec une intensité d'attaque assez faible, puisque 12 % de la surface foliaire du témoin non traité est atteinte.
À cette date, soit 6 jours après le traitement F (T_F), on remarque que le témoin non traité présente une surface foliaire touchée par le mildiou significativement plus importante que celles des modalités traitées.
Ces dernières ne peuvent se distinguer entre elles statistiquement.



Au 13 août, soit 6 jours après le traitement F (T_F), il apparaît que la modalité à base d'Armicarb seul à 3 kg/ha (modalité 3) est significativement moins efficace sur l'intensité d'infestation par le mildiou sur feuilles que celles à base de Bouillie Bordelaise et d'Armicarb (modalité 4) ou d'Axpera quelle que soit la dose (modalités 7 et 8) ou de Charge (modalité 9) ou de Thiovit (modalités de 5 à 9) ; le programme à base de Bouillie Bordelaise seule à 2 kg/ha (modalité 2) montre un comportement intermédiaire.



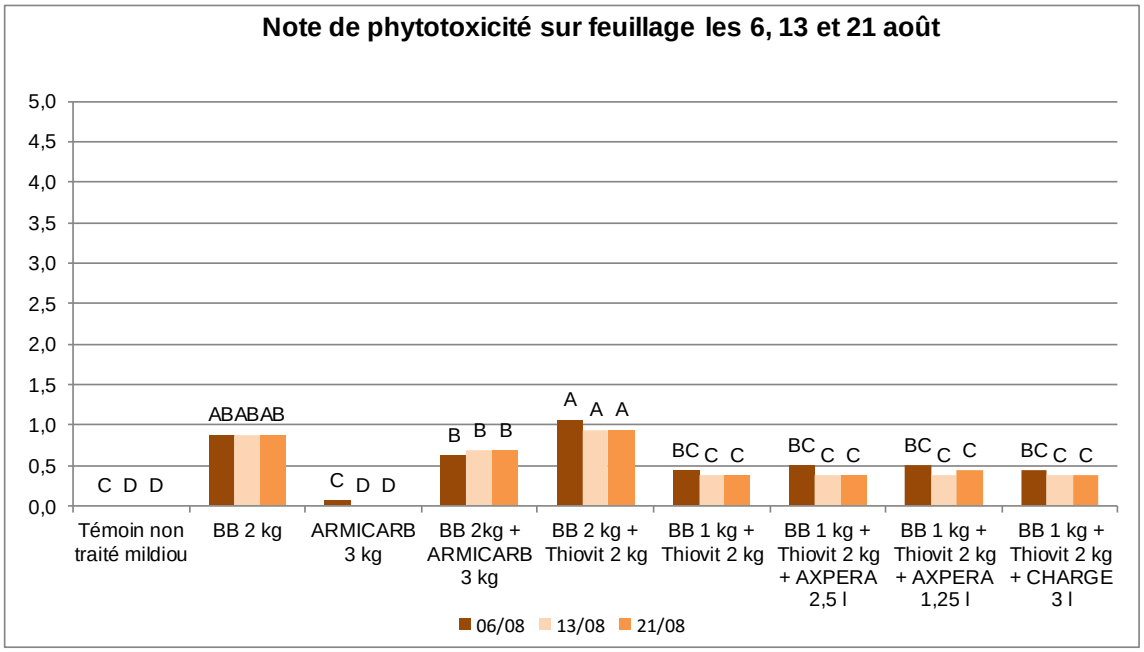
Les efficacités des programmes à base de Bouillie Bordelaise et d'Axpera à dose réduite ou pleine (modalités 7 et 8) ou de Charge (modalité 9) ou de Thiovit (modalités 5 à 9) ou d'Armicarb (modalité 4) sont considérées comme très importantes (de 90 à 96 % d'efficacité), tandis que celles à base de Bouillie Bordelaise seule (modalité 2) ou d'Armicarb seul (modalité 3) sont considérées comme importantes (de 80 à 87 % d'efficacité) sur l'intensité d'attaque par le mildiou sur feuillage.

Ces informations ont été recueillies dans les conditions propres à chaque essai et ne constituent pas une préconisation ou une vulgarisation directe. Il appartient, entre autres, à chacun de réaliser les vérifications nécessaires au niveau des homologations et conditions d'application pour les produits phytosanitaires. A noter également que le comportement des variétés peut être différent en fonction des conditions de culture (année, créneau, parcelle, conduite…). Ce compte rendu relate ce qui a été enregistré dans l'essai concerné. Nous déclinons toute responsabilité quant à une mauvaise interprétation de ces fiches.

SÉLECTIVITÉ DES PROGRAMMES

En cours de culture, des symptômes de phytotoxicité ont été observés sur le feuillage des melons à partir de début août. Ainsi au 6 août, soit 6 jours après le traitement E (T_E), on remarque que le mélange Bouillie Bordelaise à 2 kg/ha + Thiovit à 2 kg/ha (modalité 5) a montré le niveau de phytotoxicité le plus élevé, significativement supérieur à celui observé avec la modalité Bouillie Bordelaise à 2 kg/ha + Armicarb à 3 kg/ha (modalité 4) qui a elle-même présenté statistiquement plus de phytotoxicité que le témoin non traité et la modalité Armicarb seul à 3 kg/ha (modalité 3)
Les programmes à base de Bouillie Bordelaise à dose réduite de 1 kg/ha, associée au Thiovit à 2 kg/ha (modalité 6) et à Axpera (quelle que soit la dose : modalités 7 et 8) ou à Charge à 3 l/ha (modalité 9) ont montré une phytotoxicité intermédiaire entre celles de la modalité 4 et du témoin non traité. La stratégie Bouillie Bordelaise seule à 2 kg/ha a présenté un niveau de phytotoxicité sur feuillage intermédiaire entre celui des modalités 5 et 4.

Ces symptômes, d'assez faibles intensités, se sont caractérisés par des jaunissements marginaux de certaines feuilles.



Aux 13 et 21 août, soit respectivement 6 jours après le traitement F (T_F) et 8 jours après le dernier traitement G (T_G), ces symptômes de phytotoxicité n'ont que très peu évolué.
Il en ressort que le mélange Bouillie Bordelaise à 2 kg/ha + Thiovit à 2 kg/ha (modalité 5) a montré le niveau de phytotoxicité le plus élevé, significativement supérieur à celui observé avec la modalité Bouillie Bordelaise à 2 kg/ha + Armicarb à 3 kg/ha (modalité 4) ; la modalité Bouillie Bordelaise seule à 2 kg/ha ayant une phytotoxicité intermédiaire.
On constate également que le mélange Bouillie Bordelaise à 2 kg/ha + Armicarb à 3 kg/ha (modalité 4) s'est montré statistiquement plus phytotoxique que le témoin non traité et la modalité Armicarb seul à 3 kg/ha (modalité 3) ; les programmes à base de Bouillie Bordelaise à dose réduite de 1 kg/ha, associée au Thiovit à 2 kg/ha (modalité 6) et à Axpera (quelle que soit la dose : modalités 7 et 8) ou à Charge à 3 l/ha (modalité 9) ayant une phytotoxicité intermédiaire.

CONCLUSIONS

Dans les conditions spécifiques de l'essai et de l'année, on peut résumer :

Pression mildiou :

- Sur la parcelle d'essai, le mildiou est apparu sur feuillage à partir de début août, suite à une contamination renforcée réalisée le 22 juillet, mais s'est développé à partir de mi-août, avant de se stabiliser. Ainsi, au 13 août, les symptômes ont été observés avec une très forte fréquence et une intensité assez faible.
  Pour les dates de notation des 6 et 13 août, le témoin non traité représente la modalité la plus touchée en fréquence et en intensité d'attaque par le mildiou.

Efficacité des produits :

- Le produit Armicarb, appliqué seul à la dose de 3 kg/ha (modalité 3), a montré une efficacité significativement inférieure sur la fréquence d'attaque par le mildiou sur feuilles et une efficacité statistiquement similaire sur l'intensité d'infestation par le mildiou sur feuillage à celle de la Bouillie Bordelaise seule à la dose de 2 kg/ha

Ces informations ont été recueillies dans les conditions propres à chaque essai et ne constituent pas une préconisation ou une vulgarisation directe. Il appartient, entre autres, à chacun de réaliser les vérifications nécessaires au niveau des homologations et conditions d'application pour les produits phytosanitaires. A noter également que le comportement des variétés peut être différent en fonction des conditions de culture (année, créneau, parcelle, conduite…). Ce compte rendu relate ce qui a été enregistré dans l'essai concerné. Nous déclinons toute responsabilité quant à une mauvaise interprétation de ces fiches.

(modalité 2). Son efficacité peut être considérée comme assez faible (49 %) sur la fréquence d'attaque par le mildiou sur feuilles, et importante (80 %) sur l'intensité d'infestation par le mildiou sur feuilles.

- L'ajout du Thiovit, appliqué à la dose de 2 kg/ha, ou de l'Armicarb, appliqué à la dose de 3 kg/ha, à la Bouillie Bordelaise à 2 kg/ha a permis d'apporter un gain significatif d'efficacité concernant la fréquence d'infestation sur feuillage par rapport à la Bouillie Bordelaise seule à 2 kg/ha (efficacité statistiquement similaire sur l'intensité d'attaque par le mildiou sur feuilles).
  Les efficacités de ces associations peuvent être considérées comme importantes (de 79 à 82 %) sur la fréquence d'attaque par le mildiou sur feuilles, et très importantes (95 et 96 %) sur l'intensité d'infestation par le mildiou sur feuilles.

- On ne peut pas mettre en évidence de différence significative entre les stratégies Bouillie Bordelaise à la dose de 2 kg/ha + Thiovit 2 kg/ha et Bouillie Bordelaise à la dose réduite de 1 kg/ha + Thiovit 2 kg/ha sur les critères de fréquence et d'intensité d'infestation par le mildiou (résultat lié à la cinétique de pression en mildiou dans l'essai). Dans l'essai, leurs efficacités sont considérées comme assez importante à importante sur la fréquence d'attaque (de 71 à 82 %) et très importantes sur l'intensité d'infestation (de 91 à 96 %).

- Les ajouts des produits Axpera, aux doses de 2,5 l ou de 1,25 l/ha (modalités 7 et 8), ou Charge à la dose de 3 l/ha (modalité 9) au mélange Bouillie Bordelaise à la dose réduite de 1 kg/ha et Thiovit Jet Microbilles à 2kg/ha n'ont pas permis d'apporter de gain significatif d'efficacité concernant la fréquence et l'intensité d'infestation par le mildiou sur feuillage par rapport mélange Bouillie Bordelaise à la dose réduite de 1 kg/ha et Thiovit Jet Microbilles à 2kg/ha (modalité 6).

Sélectivité des programmes :

- Seul le témoin non traité et la modalité Armicarb seul à 3 kg/ha (modalité 3) n'ont pas provoqué de symptômes de phytotoxicité sur la culture de melons.

- Pour les autres modalités, des symptômes de phytotoxicité ont été observés sur le feuillage des melons à partir de début août. Toutefois, ces symptômes, caractérisés par des jaunissements marginaux de certaines feuilles, ont présenté une intensité relativement faible.
  Ainsi, le mélange Bouillie Bordelaise à 2 kg/ha + Thiovit à 2 kg/ha (modalité 5) a montré le niveau de phytotoxicité le plus élevé, significativement supérieur à celui observé avec la modalité Bouillie Bordelaise à 2 kg/ha + Armicarb à 3 kg/ha (modalité 4) ; la modalité Bouillie Bordelaise seule à 2 kg/ha ayant une phytotoxicité intermédiaire.

- On constate également que le mélange Bouillie Bordelaise à 2 kg/ha + Armicarb à 3 kg/ha (modalité 4) s'est montré statistiquement plus phytotoxique que le témoin non traité ; les programmes à base de Bouillie Bordelaise à dose réduite de 1 kg/ha, associée au Thiovit à 2 kg/ha (modalité 6) et à Axpera (quelle que soit la dose : modalités 7 et 8) ou à Charge à 3 l/ha (modalité 9) ayant une phytotoxicité intermédiaire.
  Ainsi, les ajouts des produits Axpera, aux doses de 2,5 l ou de 1,25 l/ha (modalités 7 et 8), ou Charge à la dose de 3 l/ha (modalité 9) au mélange Bouillie Bordelaise à la dose réduite de 1 kg/ha et Thiovit Jet Microbilles à 2kg/ha ne semblent pas montrer de symptômes de phytotoxicité supplémentaire.

Pour avoir des informations complémentaires sur le programme, contacter : David BOUVARD, 05.46.74.43.30 - acpel@acpel.fr.

Diffusion réalisée avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Ces informations ont été recueillies dans les conditions propres à chaque essai et ne constituent pas une préconisation ou une vulgarisation directe. Il appartient, entre autres, à chacun de réaliser les vérifications nécessaires au niveau des homologations et conditions d'application pour les produits phytosanitaires. A noter également que le comportement des variétés peut être différent en fonction des conditions de culture (année, créneau, parcelle, conduite…). Ce compte rendu relate ce qui a été enregistré dans l'essai concerné. Nous déclinons toute responsabilité quant à une mauvaise interprétation de ces fiches.